



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 08 Juillet 2024

Décision Modificative n°1

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : Jeudi 04 Juillet 2024

Date de l'affichage : Jeudi 04 Juillet 2024

L'an **deux mil vingt-quatre** et le **huit juillet**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Pierre GIRAUD, Maire**.

Présents : Mesdames et Messieurs Sébastien BERTRAND, Valérie CHAZELLE, Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Henri PRAMALION, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI, Gauthier THEVENON et Patrick VASSAL.

Excusés : Marie-Laure FUCHER qui a donné pouvoir à Pierre GIRAUD
Michel PICHON qui a donné pouvoir à Emilien JOUSSERAND

Absente : Fadila KAHOU

André PEYRET a été désigné comme **secrétaire de séance**.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 qui a pour finalité d'inscrire des crédits en recettes au chapitre 041 article 238 pour un montant de 7 700 euros et afin de conserver les équilibres financiers du BP de diminuer les articles 10222 et 10226 tel exposé ci-dessous :

	INVESTISSEMENT Recettes
041- article 238	+ 7 700,00
Article 10226	- 700.00
Article 10222	- 7 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité la Décision Modificative n°1 indiquées ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 08/07/2024

Le Maire
Pierre GIRAUD



Le secrétaire de séance
André PEYRET

Le Maire de Chambles certifie le caractère exécutoire du présent acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2024 et de la publication le 11/07/2024